



39 millions d'€ d'économie que la direction ne veut pas redistribuer !

À la demande de toutes les organisations syndicales du groupe, André Renaudin a accepté une rencontre le 1^{er} juillet.

Nos objectifs lors de cette rencontre :

- Mettre en avant des efforts réalisés par les salariés durant la crise sanitaire pour maintenir l'activité dans des conditions souvent difficiles (matériel, accès internet, horaires, week-end...)
- Remonter la déception des salariés due aux augmentations 2021 les plus faibles jamais connues et ce, en contradiction avec les annonces faites par André Renaudin sur Déclic,
- Rappeler les marges de manœuvre existantes pour une politique salariale plus généreuse puisque le groupe a économisé plus de 39 millions d'euros sur ses frais de fonctionnement.

Puisque les NAO se sont achevées sur un constat d'échec, les organisations syndicales ont revendiqué une prime de 1000 euros pour tous.

En réponse, André Renaudin a simplement rappelé le non-recours au chômage partiel, le maintien des salaires durant la crise sanitaire et la fragilité du groupe malgré des résultats meilleurs qu'attendus.

Autant de raisons pour la direction de refuser notre demande de prime de 1000 € pour valoriser la résilience de tous les salariés.

Nos arguments, notamment ceux liés à l'engagement de chacun, la perte de pouvoir d'achat, la non-compensation financière du coût du télétravail, la baisse continue des frais de personnel depuis 5 ans (-15% et -1300 CDI), n'ont pas ébranlé le Directeur Général.

Nous espérons que la période estivale sera favorable à la réflexion et à une prise de conscience que les salariés attendent une reconnaissance pécuniaire plus importante pour les efforts accomplis durant 18 mois de confinement.

En attendant, continuez à signer la pétition intersyndicale pour le versement d'une prime de 1000 euros, tout en restant dans la perspective d'un éventuel mouvement social au mois de septembre.

<https://www.petitionenligne.net/prime-ag2rlm>

**Lien à copier/coller dans votre navigateur Chrome
(ne fonctionne pas avec Internet Explorer).**

ATTENTION :

- 1) Pour que votre signature soit valable vous devez valider le mail de confirmation reçu (pensez à vérifier les SPAM).
- 2) Si vous cliquez sur « Non » dans le champ « Afficher ma signature publiquement », votre anonymat est préservé.